



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E42338

VALABLE JUSQU'AU 13/03/2024

ÉDITÉ LE 15/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989

Forme juridique : SA

Capital : DEPUIS LE 01/02/1989
400 000

Raison sociale : FORET ENTREPRISE

18 RUE GALILEE
93108 MONTREUIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY B 349961789

Siret : 349 961 789 00030

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 210240900131

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 2641192A1247000/001 291221/153

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 264192A1247000/001 291221/153

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 01 48 94 30 58

Portable :

Site Internet :

E-mail : jean.demouy@foret-ent.fr

Responsabilité légale :

DEMOUY BERNARD PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fax : 01 48 94 09 75

Effectif moyen : 103

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	14/02/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	14/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.